

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Métiers de l'enseignement du premier degré

- Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Établissement déposant : Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Il s'agit d'une formation spécifique à la Nouvelle-Calédonie, dont les objectifs diffèrent de ceux des formations équivalentes telles qu'on peut les trouver en métropole. En effet, la Nouvelle-Calédonie dispose depuis 1999 d'une compétence totale en matière d'organisation de l'enseignement primaire. En fonction de ce dispositif spécifique, la licence ici évaluée forme aux métiers de l'enseignement des étudiants déjà lauréats des concours spécifiques permettant d'y accéder. L'objectif est donc avant tout professionnel.

Pour l'atteindre, une formation très complète est mise en place, qui se caractérise par un haut niveau de professionnalisation. Les stages, en particulier, occupent une place prépondérante ; ce qui est logique mais trop rare dans les formations de ce type.

Les enseignements ont lieu pour la plupart à l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'université de la Nouvelle-Calédonie, mais certains cours sont délocalisés à l'institut de formation des maîtres de la Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, comme précisé ci-dessus, une grande partie de la formation s'effectue ailleurs que sur site, au moyen des stages.

## Synthèse de l'évaluation

Le dossier présenté se distingue par sa grande cohérence et par son souci de précision. À sa lecture, on constate d'emblée une culture de la remise en question et une réelle volonté de pérenniser, et même d'améliorer, la formation existante, en prenant en compte ses défauts. Les points forts mentionnés par les responsables de la formation sont identifiés de manière très pertinente, ainsi que les points faibles, sans jamais tenter de les minimiser.

De la sorte, certaines faiblesses finement analysées finissent par pouvoir s'envisager comme des atouts pour l'avenir. Bien sûr, on note un certain fatalisme face à l'absence d'une grande marge de manœuvre pour améliorer certains points (nombre de places au concours, faible intérêt des étudiants pour les échanges internationaux, positionnement hors de certains cadres légaux, notamment ceux des arrêtés licence), mais l'on pressent qu'il existe une démarche sincère et constructive pour remédier à certaines faiblesses.

De plus, fait relativement rare et louable, le document ne nie pas l'importance de certains nouveaux outils (conseil de perfectionnement, autoévaluation, utilisation du numérique pour remédier à l'éloignement) en leur allouant une importance secondaire. Il propose au contraire une réflexion de grande qualité sur ce qui peut en fonder l'utilité.

Enfin, la formation s'appuie sur une articulation pertinente entre enseignement et recherche. Plutôt que de s'appuyer sur une équipe existante, le choix a été fait d'en créer une, le laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (LIRE), spécifiquement dédiée à l'étude des questions qui sont en lien direct avec les contenus de la formation. On voit donc bien, à cet aspect du dossier comme à de nombreux autres, qu'il s'agit là d'une formation qui ne refuse ni les efforts, ni la remise en question, ni la création de nouveaux groupes de travail dans le but de s'améliorer.

On peut donc espérer que les conseils formulés ici, visant à renforcer une formation déjà très pertinente dans l'ensemble, seront véritablement reçus comme relevant d'une démarche constructive, que ce soit en ce qui concerne la révision du pilotage de la formation (rééquilibrage des rôles entre universitaires, formateurs, et intervenants extérieurs) ou la mise en conformité avec les critères de l'arrêté relatif aux licences.

Points forts :

- Une formation solide et cohérente, qui tient très bien compte des besoins locaux.
- L'excellent niveau de professionnalisation.
- Une formation sélective en adéquation avec la difficulté du concours de professeur des écoles.
- La très bonne prise de conscience des points faibles de la formation, et la pertinence des solutions envisagées pour y remédier.

Points faibles :

- Une formation qui repose peu sur les universitaires et sur l'université, et trop sur des intervenants extérieurs ou sur diverses structures associées.
- Une formation qui ne répond pas aux critères de l'arrêté relatif aux licences pour ce qui concerne l'évaluation des étudiants, sans qu'on puisse mesurer si cela la met en danger ou non.

Recommandations :

Le dossier fait bien état d'une situation bloquée à certains niveaux (nombre de postes, caractère inapproprié des cadres légaux). Dans la mesure où cela n'empêche semble-t-il par la formation de porter ses fruits, on ne peut que préconiser les améliorations suivantes :

- Renforcer la place des membres de l'ESPE dans les enseignements.
- Adapter, si possible, l'évaluation des étudiants aux critères de l'arrêté relatif aux licences.

## Analyse

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Adéquation du cursus aux objectifs | L'objectif présente une très forte spécificité, puisque la Nouvelle-Calédonie dispose depuis 1999 d'une compétence totale pour organiser l'enseignement primaire. La formation a été conçue de A à Z pour s'adapter à ce contexte très spécifique. Une réflexion a donc été menée sur ce qui justifie l'existence du diplôme, et corrélativement sur la structure la plus adéquate. En vertu de quoi, la professionnalisation occupe une place majeure, en accord avec les qualités requises par le métier d'enseignant. L'adéquation aux objectifs est donc très bonne dans l'ensemble. |
| Environnement de la formation      | Vu le grand isolement de la Nouvelle-Calédonie et la spécificité du système de sélection qui lui est propre, on n'observe pas de concurrence directe à ce diplôme.   |
| Equipe pédagogique                 | La répartition entre enseignants-chercheurs, détachés du secondaire, professeurs associés, et formateurs, n'est pas donnée. Les documents relèvent cependant un déséquilibre, en déplorant notamment que la place des formateurs de l'ESPE soit de plus en plus faible. Ce souci d'une plus grande pluralité est louable, mais on ne comprend pas bien à quel niveau le blocage peut se situer.  |
| Effectifs et résultats             | Les effectifs sont directement corrélés au nombre de reçus au concours. Peu de marge de manœuvre en la matière, donc, sauf à espérer une augmentation du nombre de reçus. En vertu de cela, tous les diplômés trouvent un poste correspondant à leur niveau de formation, la sélection ayant été effectuée en amont. C'est sans doute le seul moyen de garantir un tel taux de réussite.   |

|   |   |
|---|---|
| <p>Place de la recherche</p>  | <p>L'approche de la question fondamentale de la recherche est pertinente en soi, et plus encore si on la compare avec celle d'autres formations de l'UNC. En effet, plutôt que de s'adosser à une équipe existante tournée vers le Pacifique, et dont les axes sont assez éloignés de ce qui pourrait intéresser la formation, il a été décidé de créer une équipe spécifique, LIRE. C'est la garantie de véritables échanges entre les travaux des chercheurs et le contenu des enseignements, même si ce point positif est contrebalancé par la faible implication des enseignants-chercheurs de l'université dans la formation.</p>  |
| <p>Place de la professionnalisation</p>                             | <p>La place de la professionnalisation est extrêmement importante, puisque la formation regroupe des lauréats du concours d'instituteur. S'agissant d'une formation aux métiers de l'enseignement, c'est un point très positif. En effet, trop de jeunes diplômés des concours de l'enseignement ont l'impression d'être jetés dans le grand bain sans y être véritablement préparés.</p>   |
| <p>Place des projets et stages</p>                                  | <p>Le nombre et la fréquence des stages est évidemment une solution susceptible d'y remédier. Dont acte, puisqu'on compte neuf stages pour une durée totale de 30 semaines, ne se limitant pas à l'observation, mais allant jusqu'à l'exercice en pleine responsabilité.</p>  |
| <p>Place de l'international</p>                                     | <p>Le document avoue là un point faible important. Du fait de la spécificité de la licence, la place de l'international est quasiment nulle. On entend corriger ce déficit par l'enseignement d'une langue vivante étrangère bénéficiant d'un volume horaire important, et par une année d'immersion en Nouvelle-Zélande. La solution est adéquate, mais il s'avère malheureusement que peu d'étudiants en bénéficient, du fait de son coût.</p>  |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Comme indiqué ci-dessus, le recrutement est extrêmement sélectif, puisqu'il se fait par concours à faible taux de réussite. Les lauréats de ce concours sont d'ailleurs souvent déjà qualifiés. La licence suivant l'obtention du concours, elle bénéficie de taux de réussite très forts, la sélection ayant été effectuée auparavant. On se demande quelque peu pourquoi, dans ces conditions, la sélectivité est considérée comme un point faible dans le document de présentation. On note également l'existence d'un tutorat visant à augmenter encore ces taux de réussite déjà importants.</p>  |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>               | <p>La formation se distingue aussi par la mise en place d'une réflexion de très bonne qualité sur la finalité du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). Il en va de même pour la politique en matière de langues, qui s'appuie sur le recrutement d'une maître de conférence spécialisée, et préconise l'immersion dès que possible. Le numérique fait également l'objet d'une réflexion : il s'agit en effet d'en développer l'utilisation au-delà de la certification (certificat informatique et internet - C2i). La démarche est louable, mais peu d'éléments sont précisés concernant sa mise en place.</p>  |
| <p>Évaluation des étudiants</p>                                     | <p>Le processus d'évaluation est classique, et repose sur un équilibre entre contrôle continu et contrôle terminal. On note cependant un dispositif spécifique très pertinent, qui consiste à adapter le principe de validation de semestre afin qu'il ne puisse pas mener à des temps morts dans la formation. Ainsi, en cas de semestre restant à valider, l'autre semestre est consacré à un stage en école. Deux points potentiellement négatifs : un doute est émis quant à la conformité de ces dispositions avec les arrêtés en vigueur d'une part (qui interdisent notamment les notes éliminatoires) ; par ailleurs, l'évaluation des stages est quelque peu légère, puisqu'on tolère d'emblée un absentéisme assez important.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>                       | <p>Le supplément au diplôme est très complet, et met l'accent sur les compétences acquises. Il serait intéressant d'y ajouter où l'étudiant a effectué ses nombreux stages. Le suivi est de bonne qualité, puisqu'il est effectué à la fois par le formateur et par des commissions propres à chaque institut.</p>  |
| <p>Suivi des diplômés</p>   | <p>Le suivi des diplômés est aisé : la sélection à l'entrée dispense, en quelque sorte, d'un suivi plus formel, puisque le nombre de sélectionnés correspond plus ou moins au nombre de postes disponibles.</p>   |

|   |  |
|---|--|
| <p>Conseil de perfectionnement<br/>et procédures<br/>d'autoévaluation</p> | <p>Le conseil de perfectionnement est bien présent, ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, il a fait l'objet d'une véritable réflexion. Le fonctionnement en paraît efficace, puisqu'il est composé de formateurs et de représentants des divers partenaires, et qu'il se réunit régulièrement. Il conviendrait peut-être d'y associer plus directement des représentants d'étudiants.</p> <p>La formation pratique également l'évaluation des enseignements au moyen d'un questionnaire papier. Si l'on admet certaines limites en la matière, en déplorant l'absence de contrôle de l'université sur le processus, on peut penser que le souci de cohérence associé à la démarche l'aidera à porter ses fruits, notamment si l'université renforce le pilotage de cette tâche.</p> |
|---|--|

# Observations de l'établissement

Nouméa, le 27 mai 2016



Le Président de l'Université  
de la Nouvelle-Calédonie

145, avenue James Cook  
BP R4 – 98851 Nouméa cedex  
Tel : (687) 29.02.90  
Fax : (687) 25.48.29

Au Président de l'HCERES

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

**Objet : notification des observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence mention « Métiers de l'enseignement » B2017-EV-9830445S-S3LI170011707-015755-RT**

Veillez trouver ci-joint les réponses aux observations formulées pour la licence mention « Métiers de l'enseignement »

Le Président  
  
Gaël LAGADEC

Gaël LAGADEC





Observations sur le rapport d'évaluation

Licence mention Métiers de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

Nom/prénom/qualité et coordonnées du porteur :

Madame Yannick LERRANT  
125 Avenue James Cook  
BP X 4  
98852 Nouméa cedex  
Tél : +687 290 501  
e-mail : yannick.lerrant@univ-nc.nc

---

Aucune réponse apportée aux observations formulées par l'HCERES

---